



**PROCÈS-VERBAL DE LA 43^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA
FÉDÉRATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC
TENUE LE 13 MARS 2025 ET LE 14 MARS 2025 -CARLETON-SUR-MER**

1. MOT DE BIENVENUE

Mylène Lagacé, Alex-Émilie Plourde-Leblanc et Leïla Arbour viennent souhaiter la bienvenue à l'assemblée et les remercient d'être présents.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Alex-Émilie Plourde-Leblanc et appuyée par Cédric Bousquet, il est unanimement résolu d'ouvrir l'assemblée générale annuelle.

M. David Beauvais, président de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), constate le quorum à 18 h 48 et souhaite la bienvenue aux participants. Mme Véronique Simard Brochu, directrice générale, est également présente et agira à titre de secrétaire de l'assemblée.

2.1 Lecture et adoption de l'avis de convocation

CONSIDÉRANT que le règlement 8F de la FRAQ stipule qu'un avis de convocation doit être envoyé à chaque membre et à chacun des syndicats affiliés au moins 10 jours avant l'assemblée;

CONSIDÉRANT que la secrétaire du syndicat a envoyé l'avis de convocation dans les délais prescrits;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Carianne Lemire et appuyée par Francis Blouin, il est unanimement résolu d'adopter l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle du 13 et 14 mars 2025 déposé par la secrétaire.

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Alex-Émile Plourde-Leblanc et appuyée par Meghan Jarry, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant déposé par la secrétaire :

Jeudi 13 mars 2025

18 H 30

1. MOT DE BIENVENUE

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 2.1. Lecture de l'avis de convocation
- 2.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.3. Présentation de la programmation du 43^e congrès annuel

3. PROCÈS-VERBAL

- 3.1. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 14 et du 15 mars 2024

4. MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

5. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

- 5.1. Présentation et ratification des administrateurs et administratrices

6. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

7. ÉTATS FINANCIERS

- 7.1. Présentation et adoption des états financiers 2024
- 7.2. Présentation et adoption du budget 2025
- 7.3. Nomination du vérificateur externe

8. RAPPORTS DES ACTIVITÉS

- 8.1. Présentation des activités 2024 des syndicats affiliés
- 8.2. Rapport des commissions de la FRAQ

9.	HUIS CLOS DES DÉLÉGUÉS	
10.	AJOURNEMENT	21 H 00
Vendredi 14 mars 2025		
		9 H 00
11.	RAPPORT DES ACTIVITÉS (SUITE)	
	11.1	Présentation et adoption du rapport des activités 2024 de la Fédération
	11.2	Présentation du projet sur la reconnaissance des acquis
12.	ÉTUDES DES RÉSOLUTIONS – PARTIE 1	
	12.1.	Lecture et adoption des procédures des assemblées délibérantes
	12.2.	Études des résolutions
		12 H 00
13.	AJOURNEMENT	
		13 H 30
14.	ALLOCUTIONS	
	14.1.	Allocution du président général de l’Union des producteurs agricoles
	14.2.	Allocution (vidéo) du ministre d’Agriculture et Agroalimentaire Canada
	14.3.	Allocution des représentants du ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec
		15 H 15
15.	AJOURNEMENT	
		15 H 25
16.	ÉTUDES DES RÉSOLUTIONS – PARTIE 2	
	16.1.	Études des résolutions
17.	DIVERS	
18.	CLÔTURE DE L’ASSEMBLÉE	
	18.1.	Allocution de la présidence du comité organisateur du 44 ^e congrès annuel
	18.2.	Levée de l’assemblée

2.3 Présentation de la programmation du 43^e congrès annuel

La coordonnatrice responsable de l’événement, Julie Roussin, présente la programmation du 43^e congrès sans papier et mentionne où trouver la documentation.

3. PROCÈS-VERBAL

3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du 3 mars 2023

Véronique Simard Brochu procède à la lecture du procès-verbal de la 42^e assemblée générale annuelle de la FRAQ, tenue à Shawinigan en Mauricie.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Carianne Lemire et appuyée par Allan Frigon, il est unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de la 42^e assemblée générale annuelle déposé par la secrétaire.

4. MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Véronique Simard Brochu fait la présentation des règlements généraux qui se découpe en 5 points. Chacun des blocs est présenté.

L'augmentation de la cotisation :

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Cédric Bousquet et appuyée par Éric Grenier, il est proposé d'augmenter la cotisation est d'un montant de soixante dollars (60\$) pour une durée d'un (1) an et d'un montant de cent cinquante (150\$) pour une durée de trois (3) ans.

Les commentaires et les questions sont pris

Il y a demande de votes.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, la proposition de modifications aux règlements généraux est adoptée à l'unanimité

L'augmentation du nombre de personnes sur le comité régie interne :

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Carianne Lemire, et appuyée par Vincent Samoisette, il est proposé d'augmenter à trois (3) membres du Conseil d'administration, élu pour un (1) an par et parmi le Conseil d'administration selon les modalités prévues à l'article 29 du comité régie interne.

Les commentaires et les questions sont pris

Il y a demande de votes

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, la proposition de modifications aux règlements généraux est adoptée à l'unanimité

Règlement pour le vote

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Francis Blouin et appuyée par Éric Genier, il est proposé de modifier la procédure de vote selon les paramètres suivants :

À la différence des Règlements des procédures des assemblées délibérantes de l'Union des producteurs agricoles, les résolutions présentées à l'assemblée générale annuelle (congrès) de la Fédération doivent être adoptées par 50% +1 des délégués et 50% +1 des régions présentes à l'assemblée générale annuelle (13 syndicats régionaux).

En cas de dissension au sein d'un groupe régional, c'est le vote à majorité au sein du groupe régional qui est considéré comme valide. En cas de résultat nul, le vote est enregistré comme une abstention.

Les abstentions ne sont pas comptabilisées dans le résultat final.

Il y a demande de votes

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Maxime Lafond, et appuyée par Tommy, il est demandé que le vote soit effectué par bulletin secret.

La proposition est battue n'ayant pas récolté le minimum des 2/3 des délégués présents.

Guide de dépôt

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Gabriel Leclair et appuyée par Alexandre Bernier, il est proposé d'ajouter la procédure suivante :

Les syndicats régionaux sont invités à respecter la procédure du Guide de dépôt des résolutions et les règlements des procédures des assemblées délibérantes.

Il y a demande de votes

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, la proposition de modifications aux règlements généraux est adoptée à l'unanimité

Modification numéraire

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Olivier Lanoie et appuyée par Carianne Lemire, il est proposé de modifier les chiffres des articles 82 à 85 en concordance avec les modifications précédentes.

Il y a demande de votes

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, la proposition de modifications aux règlements généraux est adoptée à l’unanimité

5. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS
5.1 Présentation et ratification CA 2025-2026

Mme Véronique Simard Brochu mentionne le nom de chaque administrateur désigné par les syndicats régionaux affiliés pour les représenter au CA de la FRAQ :

Région :	Représentants :	Substituts :
Abitibi-Témiscamingue	Katrine Charbonneau	Meghan Jarry
Bas-Saint-Laurent	Gabrielle Durocher	
Capitale-Nationale-Côte-Nord	Philippe Deslauriers	Julie-Ann Blouin
Centre-du-Québec	Joanie Courchesne	Mathieu Tardif
Chaudière-Appalaches	Tommy Labrie	Antoine Beaudet
Estrie	Anouk Caron	Joshua Mathieu-Lacroix
Gaspésie-Les îles	Leïla Arbour	Maude Patry
Lanaudière	Marie-Justine Thouin-Léveillé	Alexandre Champagne
Laurentides-Outaouais	Matis Marineau	Philip Gauthier
Mauricie	Mathias Grogg	Valéry Raymond
Montérégie-Ouest	Carianne Lemire	Gabriel Leclair
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Allan Frigon	Joanie Potvin
Saint-Hyacinthe	Myriam Beaudry	Ariane France

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Sébastien Laporte et appuyée par Alexandre Champagne, il est unanimement résolu que les candidatures des représentants des syndicats régionaux affiliés nommées ci-dessus soient ratifiées par l’assemblée.

6. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT
David Beauvais souhaite la bienvenue aux délégués et les remercie pour leur travail au cours de l’année. Il salue le travail de la permanence, spécialement la direction générale pour son travail dans la gestion des finances de l’organisation. De plus, il fait un résumé des dossiers discutés au cours de l’année, notamment le projet de loi 86, le travail sur la politique bioalimentaire et sur les manifestations du printemps dernier. Il affirme qu’il y a beaucoup de travail qui a été fait afin d’obtenir des gains significatifs pour la relève (valorisation des terres en friche, registre de transaction, etc.) sans pour autant qu’il y ait de perte pour la protection du territoire agricole. Il parle également du comité MAPAQ/FADQ/cabinet qui nous aide à voir les programmes relève (comme l’initiative ministérielle) avant qu’ils sortent pour qu’on puisse faire valoir la voix de la relève. Ça a l’air de rien, mais c’est le genre d’action moins visible qui apporte de grands changements. Il souligne la mobilisation des membres dans le mouvement #maistoutvabien et leur présence dans les mobilisations des fédérations régionales. Il souligne également le travail de son conseil exécutif et du conseil d’administration de la FRAQ qui a pris le temps de s’impliquer au cours de l’année.

7. ÉTATS FINANCIERS
7.1 Présentation des états financiers et adoption des états financiers 2023

Mme Véronique Simard Brochu, directrice générale de la Fédération de la relève agricole du Québec, fait la présentation des états financiers.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Maxime Lafond, appuyée par Samuel Lajoie, il est unanimement proposé d’adopter les États financiers tels que déposés par Véronique Simard Brochu

7.2 Présentation et adoption du budget 2024

Véronique Simard Brochu, directrice générale, fait la présentation du budget 2025.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Meghan Jarry, et appuyée par Carolanne Hervieux, il est unanimement résolu d’adopter le budget de la FRAQ déposé par la secrétaire-trésorière.

7.3 Nomination du vérificateur externe

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Olivier Lanoie, et appuyée par Philippe Lauzon, il est unanimement résolu que la firme KPMG soit désignée comme vérificateur externe.

8. RAPPORTS DES ACTIVITÉS

8.1 Présentation des activités 2024 des syndicats affiliés

Chaque présidence régionale est invitée à venir au micro faire un survol des activités ayant eu lieu dans son groupe régional affilié.

Abitibi-Témiscamingue :

Katherine Charbonneau prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l’année

- Il y a une belle augmentation du membrariat.
- L’AGA était un succès
- Plusieurs activités, soirée hockey
- Participation aux portes ouvertes
- Renouvellement du calendrier 2025
- Participation à la manifestation du printemps
- Offre de rabais à la formation pour la relève
- Participation au rendez-vous des décideurs
- La famille agricole de l’année était de la région et plusieurs personnes sont des membres

Bas-Saint-Laurent :

Gabrielle Durocher prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l’année.

- Animation d’un kiosque
- Participation à la cantine de la relève
- 2 histoires de relève dans la région
- Plus d’une vingtaine d’activités des groupes locaux
- Une planification stratégique a été lancée pour planifier les activités et les partenariats
- Bon maintien du membrariat

Capitale-Nationale-Côte-Nord :

Francis Blouin prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l’année.

- Une visite de ferme dans la région de Portneuf sur une entreprise dont les propriétaires étaient dans la relève
- Transformation du Bière et saucisse par un bière et poutine à la cité agricole
- Il y a une présence de relève dans le CA

Centre-du-Québec :

Mathieu Tardif prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l’année.

- Participation aux mobilisations du printemps
- Nouvelles activités:
- Rassemblement estival
- Party des récoltes en collaboration avec la Halte
- Beaucoup de changements avec un nouveau coordonnateur et un nouveau secrétaire
- Christine Schmucki a quitté la présidence

Chaudière-Appalaches :

Tommy Labrie prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l’année.

- Soirée hommage avec plus de 100 personnes

- Activité sur une ferme de citrouille avec un labyrinthe de maïs
- Tentative de bière et saucisse en octobre
- Le Rendez-vous des décideurs était en Chaudière-Appalaches
- Présence média avec l'augmentation du prix des terres

Estrie :

Audrey Jacques prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Fondue au Fromage à la Fromagerie Compton
- Soirée dansante à Saint-Romain
- Visite d'entreprise en décembre
- Rabais pour les membres
- Remboursement jusqu'à 3000\$ de formation
- Plusieurs nouveaux membres sur le CA

Gaspésie-les îles :

Mylène Lagacé prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- AGA en janvier avec une participation d'environ 50% des membres
- Souper de Crabe en avril
- Soirée d'étable chez une relève
- Deux membres de la relève ont accueilli les portes ouvertes
- Il y a maintenant 3 délégués plutôt que deux seulement
- Changement de présidence

Lanaudière :

- Alexandre Champagne prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.
- Journée cabane pour le mois de la relève
- Participation à la manifestation de printemps
- Atteinte de 200 membres
- Traditionnel Méchoui
- Bonne présence territoriale

Laurentides-Outaouais :

Philippe Gauthier prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- La journée de la relève était un succès
- Tentative d'activité en été avec une table champêtre et visite chez un membre du CA
- Plusieurs visites d'écoles sur le territoire
- Participation à la manifestation au printemps
- Réussis à atteindre un CA complet
- Voyage agricole en Montérégie

Mauricie :

Raphaël Grenier-Damphousse prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Le congrès était en Mauricie
- Participation à la manifestation de printemps
- Remise de 5 bourses de 1000\$ avec la collaboration du député de Maskinongé
- Activité soirée d'étable réussie avec 160 participants
- Soirée dans un bar avec la relève
- Partie de baseball
- Épluchette de maïs
- Représentation auprès des élus
- Implication forte avec la mise en place d'un comité événementiel

Montérégie-Ouest :

Carianne Lemire prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Soirée d'étable
- Journée de la relève Cabane à sucre
- Tournoi de balle molle avec la RAMI

- Activité avec les Agricultrices de la M-O
- Présence dans les écoles de la région avec des bourses
- Organisation du 5e Festin des Récoltes avec plus de 250 personnes

Montérégie-Est :

Myriam Beaudry prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Participation aux manifestations du printemps
- Souper spectacle pour la journée de la relève
- Cultivacoeur de la Saint-Valentin
- Animation d'un kiosque à l'Expo-champ
- Participation au rendez-vous des décideurs
- Brunch-Conférence avec Jasmin Bergeron
- Plusieurs activités des groupes locaux
 - o Calendrier
 - o Souper spaghetti
 - o Soirée d'étable

Saguenay-Lac-Saint-Jean :

Alexandre Bernier prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Présence à la manifestation du printemps
- 10 de présence média
- 1 vins & fromages
- 2 méchouis
- Voyage de la relève agricole
- Tournoi de hockey de la relève
- Participation avec l'UPA lors d'Activités
- Tous les niveaux sont très actifs

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mathieu Tardif et appuyée par Mylène Lagacé, il est unanimement résolu d'adopter les rapports d'activités des régions.

8.2 Rapport d'activités des commissions de la FRAQ

Commission politique

Résumé des activités du comité présenté par M. Pierre-Luc Hervieux :

- Nombre de rencontres : 4
- Taux de présence : 88%
- Création de comités : 1
- Documents produits : 1 Plateforme et 4 Mémoires

Orientations 2024 :

1. Communiquer efficacement nos positions et nos enjeux à l'externe
 - De nouveaux formats ont été utilisés
 - Plusieurs entrevues ont été réalisées au cours de l'année
 - Pas de liste de porte-parole établie ni de sondage de satisfaction entrevue
2. Mobiliser les membres autour de nos enjeux
 - Les résultats des visibilitées sont présentés et sont généralement positifs.
3. Obtenir des gains tant qualitatifs que quantitatifs

Gains

- Reconnaissance de formations en agriculture
- FIRA 2.0
- Surtaxe des terres en friche
- Registre de transactions foncières
- Limitation possible par règlement de l'accaparement
- Moratoire sur les fonds d'investissement
- Ouverture de l'art. 62 de la LPTAA
- Initiative relève

Gains partiels

- Augmentation de l'exonération fiscale à 1,25M\$
- Modification temporaire du programme SécuriTaux

Recommandations du comité:

- Essayer de profiter de l'importance de la relève dans la sphère médiatique en se positionnant clairement pour éviter d'être tokenisé.
- Se questionner sur une manière de vulgariser les enjeux de la relève pour la population par les médias sociaux ou d'autres moyens de diffusion.
- Assurer une plus grande implication politique des syndicats régionaux mieux les outiller face aux problématiques provinciales et régionales.
- Tisser des liens plus concrets avec des organisations qui représentent un membrariat similaire autant au niveau provincial qu'ailleurs.
- Faire une liste de porte-parole média régionaux et augmenter le nombre de communiqués diffusés dans l'année.

Commission mobilisation

Résumé des activités du comité présenté par Mme Joanie Potvin :

- Nombre de rencontres : 4
- Taux de présence : 61%
- Création de comités : 1

Orientations 2024 :

1. Guide pour les nouveaux administrateurs et pour les nouveaux membres
 - Les documents, de même que le remue-ménages de 2023, ont été envoyés aux membres de la commission.
 - Un plan des sections du document a été créé et a été approuvé par la commission mobilisation.
2. Remise en place une campagne d'adhésion annuelle
 - Un concours a été remis en place en décembre pour les adhésions et renouvellements. Une réflexion a été faite pour s'assurer d'avoir des prix inclusifs et accessibles à l'ensemble des régions. Un second prix d'objets promotionnels de la FRAQ a été créé.
3. Améliorer et outiller les communications dans les syndicats régionaux
 - La majorité des communications des syndicats régionaux étant gérées par la permanence, il y avait peu d'intérêt pour des formations. En 2024, une formation a été envoyée aux membres de la commission intéressés.
4. Se rapprocher de la communauté étudiante
 - Des discussions ont été entamées avec divers établissements pour connaître leur ouverture à collaborer à travers des partenariats.

Recommandation du comité :

- Terminer **en priorité** la révision de l'identité visuelle de la FRAQ, à commencer par la refonte du site web et par la suite le visuel de publications, documents, courriels et objets promotionnels.
- Terminer le guide des nouveaux administrateurs et des nouveaux membres une fois pour toutes. Que la FRAQ prenne son projet sous son aile, plutôt que de le considérer uniquement comme un projet de la commission mobilisation, au même titre que la plateforme de revendications, le répertoire des programmes d'aide accessibles à la relève agricole ou les visuels des Journées de la relève.
- En 2025, demander à la direction générale de trouver de nouveaux avantages **hors agriculture** aux membres et qui seront aussi attrayants pour les membres **étudiants**.
- Poursuite des collaborations régionales avec les établissements scolaires proposant des formations agricoles. Demander à la FRAQ de trouver les contacts clés (coordonnateurs de programmes) de ces établissements.

Comité régie interne

Résumé des activités du comité présenté par Mme Joanie Courchesne

Nombre de rencontres : 6

Taux de présence : 96%

Documents produits : 4

Orientations 2024

1. Revoir en profondeur les politiques internes
 - L'ensemble des politiques ont été créées et adoptées en conseil d'administration.
2. Planification stratégique
 - La planification stratégique est en cours de récoltes de données
3. Gestion financière et suivi financier de la FRAQ

- Le montant des commandites reçu a été augmenté pour 2024, et de nouvelles sources de financement arriveront en 2025.
- Les dépenses ont été redressées

Recommandation du comité :

- Mettre en place une tournée des syndicats régionaux et fédérations régionales par la direction générale;
- Mettre en place une politique de reconnaissance des employés, des élus et des partenaires;
- Entamer une réflexion avec les régions sur la cotisation;
- Suivi et diffusion des résultats de la planification stratégique.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Noela Beauchemin, et appuyée par Raphaël Lemire, il est unanimement résolu d’adopter les rapports des commissions et comités.

9. HUIS CLOS DES DÉLÉGUÉS

10. AJOURNEMENT

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Xavier Houle et appuyée par Axelle Hébert, il est unanimement résolu que la séance soit ajournée à 21h 25 .

**VENDREDI 14 MARS 2025
9 H 00**

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Philippe Gauthier et appuyée par Carianne Lemire, il est unanimement résolu que la séance soit ouverte à 9h10.

11. RAPPORT DES ACTIVITÉS (SUITE)

11.1 Présentation et adoption du rapport d’activité 2024 de la fédération

Véronique Simard Brochu fait la présentation du rapport annuel en présentant le portrait de la Fédération, les Services de la permanence, l’évolution de l’adhésion de la FRAQ, le rapport de visibilité., les projets de l’année 2024 et ceux de l’année 2025.

La FRAQ regroupe 13 syndicats régionaux, 2100 membres volontaires de moins de 40 ans et compte 157 administratrices et administrateurs actifs.

Cette année, la permanence a traité plus de 170 demandes (appels, courriels, messages privés sur les réseaux sociaux) de jeunes de la relève souhaitant obtenir des informations sur le entrepreneuriat agricole, pour devenir membre, sur les activités ou sur des problématiques avec les programmes afin d’obtenir de l’accompagnement.

De nouveaux rabais membres ont été ajoutés et la FRAQ a terminé l’année avec 2156 membres.

Les communications représentent :

- 9 canaux de communications différents ;
- 17 224 personnes abonnées à au moins l’une de nos plateformes, soit 2 628 personnes de plus qu’au 1er janvier 2024 ;
- Environ 800 publications ;
- 606 610 personnes atteintes par notre contenu ;
- 23 infolettres et 8 visages de la relève ;
- 25 102 visiteurs sur notre site web ;
- 4 cahiers FRAQassants dans la terre de chez nous ;
- Sans compter les communications des syndicats régionaux

Le mouvement #maistoutvabien a été un succès auprès des décideurs publics pour pousser leur action, mais également pour les résultats des médias sociaux de la FRAQ.

4 mémoires ont été déposés en 2024 et la FRAQ a participé à 4 comités consultatifs de recherche, en plus de diffuser la 3^e édition de sa plateforme.

De plus, la FRAQ a mis à jour le répertoire des aides disponibles à la relève afin qu’il soit plus facile et intéressant à consulter. De plus elle a renouvelé son entente avec la Financière agricole et le

CQPF pour donner des bourses à leur membre. Finalement, les visages de la relève ont été encore une fois un succès cette année.

Véronique Simard Brochu remercie également les partenaires pour leur appui continu au cours de l’année.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Samuel Frigon, appuyée par Myriam Beaudry, il est unanimement résolu d’adopter le rapport d’activité 2024.

11.2 Présentation du projet sur la reconnaissance des acquis
Clovis Raymond-La Ruelle fait un résumé sur la reconnaissance des acquis et sur le projet de la FRAQ en commun avec Agricarrière. Les membres font part des problématiques vécues dans le processus.

12. ÉTUDES DES RÉSOLUTIONS

12.1 Lecture et adoption des procédures d’assemblées délibérantes

Une vidéo présente un résumé des procédures d’assemblées délibérantes.

Véronique Simard Brochu apporte des précisions concernant les procédures délibérantes.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Cédric Bousquet et appuyée par Pierre-Luc Henri, il est unanimement résolu que les procédures des assemblées délibérantes soient adoptées comme déposées par la secrétaire.

12.2 Étude des résolutions

Mme Simard Brochu explique le fonctionnement des débats selon la formule de micro POUR et micro CONTRE dans la salle. À l’invitation de M. Pier-Luc Hervieux, 1er vice-président de la FRAQ, les délégués sont invités à débattre des résolutions déposées par les syndicats régionaux.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Philippe Lauzon et appuyée par Miguel Lord, il est unanimement résolu que la séance soit ouverte.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE de Damien Perreault, appuyée par Leila Arbour, la résolution suivante est mise à l’étude

Droit de préemption

Association de la relève agricole de la Gaspésie – Les Îles

- | | |
|--------------------|---|
| CONSIDÉRANT | La modification à la Loi sur les cités et les villes ainsi que le Code civil octroie depuis juin 2022 aux municipalités le droit par règlement de cibler des lots sur leur territoire où elle pourrait se prémunir de ce droit; |
| CONSIDÉRANT | Le territoire agricole est une ressource non renouvelable qui se doit d’être protégée; |
| CONSIDÉRANT | Qu’il n’y a pas d’exception agricole pour le droit de préemption; |
| CONSIDÉRANT | Que plusieurs municipalités de la Gaspésie ont adopté un règlement municipal en ce sens et que certaines d’entre elles ont ciblé des lots agricoles; |
| CONSIDÉRANT | Qu’une municipalité ayant ciblé un lot pourrait utiliser ce droit pour acquérir un lot agricole en défaveur d’une entreprise agricole et ainsi fragiliser le territoire agricole; |
| CONSIDÉRANT | Que la seule exception à ce droit est l’aliénation en faveur d’une personne liée et pourrait ainsi avoir un impact sur le transfert non |

apparenté d'une entreprise.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA GASPÉSIE – LES ÎLES DEMANDE :

- **au Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) :**
 - de faire des représentations politiques afin de soustraire les terres cultivables et la zone agricole au droit de préemption municipal

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est unanimement résolu d'adopter cette résolution telle qu'amendée.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE de Carianne Lemire appuyée par Leïla Arbour la résolution suivante est mise à l'étude

Limitation d'acquisition de superficie agricole

Commission politique

- CONSIDÉRANT** que 40% des producteurs agricoles vendront leur terre d'ici 2030 et que 78% n'ont pas de plan de relève;
- CONSIDÉRANT** que le revenu net n'a pas été aussi bas que depuis 1950 (66 millions \$), mais que le revenu brut est le plus élevé jamais vu (13 milliards \$);
- CONSIDÉRANT** que la valeur des terres agricoles ne cesse d'augmenter et que la valeur économique des terres excède largement la valeur agronomique;
- CONSIDÉRANT** que les terres ont augmenté en moyenne de 8% par année depuis 2015 ce qui représente, malheureusement, un excellent placement;
- CONSIDÉRANT** que la possession de plus de 1000 ha n'est pas nécessaire pour faire vivre les propriétaires et pourrait entraîner de la capitalisation;
- CONSIDÉRANT** que la FRAQ s'est positionnée dans le passé pour favoriser une agriculture à échelle humaine et familiale et que les fermes de grande envergure limitent la vitalité rurale et le transfert intergénérationnel.

LA FÉDÉRATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC (FRAQ) demande:

- **Au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) :**
 - d'obtenir un portrait réel des terres détenues par individus et entreprises en communiquant les différents registres municipaux ainsi que le nouveau registre de transactions proposées dans la loi 86;
 - que le 90e percentile des individus et entreprises possédant le plus de superficies cultivables au Québec voulant acquérir du terrain dans les 5 prochaines années doivent passer par un processus à la CPTAQ pour justifier l'achat dans un certain palier déterminé et s'assurer de l'utilisation agricole ou forestière de celui-ci.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est majoritairement résolu d'adopter cette résolution telle qu'amendée.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE de Alexandre Bernier, appuyée par Myriam Beaudry, la résolution suivante est mise à l'étude

Mettre fin au reboisement des terres en friche

Centre des jeunes agriculteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean

- CONSIDÉRANT** que le gouvernement fédéral s'est engagé à planter 2 milliards d'arbres d'ici 2030 afin de réduire la quantité de CO2 atmosphérique et de ralentir le réchauffement climatique;
- CONSIDÉRANT** que le programme « 2 milliards d'arbres » fournit aux organisations de l'aide financière pour planter des arbres sur une période de 10 ans.;
- CONSIDÉRANT** que, dans cette perspective, l'idée d'utiliser des terres agricoles abandonnées pour planter une partie de ces arbres semble une stratégie adaptée et payante, mais que des travaux menés par une équipe de recherche du Centre de recherche sur les matériaux renouvelables de l'Université Laval montrent qu'il y a peu d'impact sur la captation;
- CONSIDÉRANT** qu'une étude publiée par cette équipe dans la revue Plant and Soil révèle que les terres en friche, sur lesquelles la succession végétale naturelle a cours, peuvent capter autant de carbone que les terres reboisées avec des épinettes blanches, démontrant ainsi que le reboisement d'une terre en friche n'a pas d'impact positif sur la captation carbone;
- CONSIDÉRANT** que selon *Comptes des terres du Québec méridional 2024*, environ 80% de la perte de terres agricoles est due à l'enfrichement et le reste est attribuable à l'artificialisation;
- CONSIDÉRANT** que le territoire agricole représente seulement 2% du territoire;
- CONSIDÉRANT** que les terres en friche représentent des opportunités manquées pour la relève de s'établir.;

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA RELÈVE AGRICOLE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN DEMANDE :

- au Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) :
 - de faire les représentations nécessaires aux ministères de l'Environnement, au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), au ministère des Ressources naturelles et des Forêts ainsi qu'auprès du gouvernement fédéral afin de mettre fin au reboisement des terres en friche déterminées comme cultivables .
 - De faire la promotion nécessaire afin que la terre soit remise en culture.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est unanimement résolu d'adopter cette résolution telle qu'amendée.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE de Alexandre Champagne, appuyée par Mathias Grogg, la résolution suivante est mise à l'étude

Incitatif fiscal pour l'embauche de main-d'œuvre locale

Relève agricole de Lanaudière

- CONSIDÉRANT** que l'agriculture est le domaine qui demande le plus d'investissement pour les revenus engendrés (8 \$ d'investissement pour 1 \$ de revenu);
- CONSIDÉRANT** qu'il est difficile pour les entreprises agricoles d'offrir des salaires compétitifs par rapport aux autres domaines;
- CONSIDÉRANT** que l'agriculture est un domaine exigeant tant pour les tâches physiques, les horaires atypiques, etc.;
- CONSIDÉRANT** que beaucoup d'entreprises agricoles sont à risque de cesser leurs activités faute de trouver de la main-d'œuvre qualifiée;
- CONSIDÉRANT** que l'autonomie alimentaire d'une société dépend de la pérennité de son agriculture.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LANAUDIÈRE DEMANDE :

- **au Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) :**
 - de faire les pressions nécessaires pour mettre en place un incitatif fiscal autant aux entreprises et aux travailleurs pour encourager la main-d'œuvre locale à travailler dans les entreprises agricoles, sans toutefois limiter l'accès à la main-d'œuvre étrangère.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est majoritairement résolu d'adopter cette résolution telle qu'amendée.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE d'Alexandre Adam, appuyée par Carolanne Hervieux, la résolution suivante est mise à l'étude

Initiative ministérielle « Relève agricole et entrepreneuriat »

Relève agricole de Lanaudière

- CONSIDÉRANT** l'objectif du programme « Relève agricole et Entrepreneuriat », qui est de soutenir la réalisation d'investissements nécessaires au démarrage ou à la pérennité d'une l'entreprise de la relève agricole;
- CONSIDÉRANT** que ce programme est grandement apprécié et populaire auprès de la relève agricole et permet la réalisation d'améliorations notables dans une entreprise;
- CONSIDÉRANT** que les investissements nécessaires à assurer la pérennité, la compétitivité et la productivité d'une entreprise sont toujours en croissance;
- CONSIDÉRANT** que le soutien financier offert dans le cadre du programme, bien que précieux, ne répond pas entièrement aux besoins de la relève agricole, notamment en raison de l'augmentation des coûts liés aux travaux ou à l'acquisition de matériel;
- CONSIDÉRANT** que présentement, une seule demande peut être effectuée par période où le programme est lancé;

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LANAUDIÈRE DEMANDE :

- **au Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) :**
 - de faire la demande au gouvernement afin d'augmenter les fonds disponibles dans le cadre du programme « Relève agricole et entrepreneuriat » afin de soutenir un plus grand nombre de projets et permettre aux bénéficiaires d'obtenir un financement plus substantiel;
 - de faire la demande au gouvernement afin d'augmenter le montant maximal de l'aide financière par demandeur de 25 000 \$ à 50 000 \$.
 - de faire la demande afin que plus d'une demande par période de dépôt, et par demandeur, soit admissible, et ce, au montant maximal prévu.
 - que cette initiative ministérielle devienne un programme permanent dans le budget du MAPAQ.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est unanimement résolu d'adopter cette résolution telle que présentée.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE de Guillaume Alary, appuyée par Alexandre Champagne, la résolution suivante est mise à l'étude

Admissibilité de la machinerie usagée dans les programmes d'aides

financières

Relève agricole de Lanaudière

- CONSIDÉRANT** que 67 % des entreprises agricoles de la relève au Québec ont une problématique de liquidité;
- CONSIDÉRANT** que l'agriculture est un des secteurs ayant subi le plus d'impacts en lien avec la conjoncture économique qui perdure depuis 2023;
- CONSIDÉRANT** le taux d'inflation sur les équipements agricoles neufs qui continue d'augmenter depuis les dernières années, soit 36 % depuis 4 ans et pas moins de 43 % depuis 9 ans;
- CONSIDÉRANT** l'importante hausse des taux d'intérêts, ce qui augmente les obligations financières mensuelles des entreprises agricoles pour le même remboursement de capital;
- CONSIDÉRANT** que les montants de capitaux sont de plus en plus élevés pour un projet d'acquisition de machinerie neuve;
- CONSIDÉRANT** qu'il serait facile de bâtir un registre des machines ou équipements subventionnés, car il est obligatoire de fournir le numéro de série de chaque machinerie actuellement subventionnée;
- CONSIDÉRANT** qu'il y a une très belle offre de machinerie et équipement usagés en excellent état de fonctionner sur le marché, qui peut répondre aux besoins de multiples entreprises;
- CONSIDÉRANT** que la FADQ et AAC n'obligent pas une entreprise agricole à acquérir une machine neuve pour profiter d'un programme d'aide financière ou de subvention.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LANAUDIÈRE DEMANDE :

- **au Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) :**
 - de faire des représentations auprès du MAPAQ afin que l'acquisition de machineries usagées de moins de 10 ans soit dorénavant admissible, pour la relève, aux programmes de subvention ou aide financière telle que l'Initiative ministérielle productivité végétale ou le programme Prime-Vert.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est majoritairement résolu d'adopter cette résolution telle qu'amendée.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE de Raphaël Grenier-Damphousse, appuyée par Thomas Leblanc, la résolution suivante est mise à l'étude

Mesures fiscales pour les relèves non apparentées basées sur la valeur marchande et non le prix de vente

Relève agricole de la Mauricie

- CONSIDÉRANT** que la relève agricole apparentée représente 54% des transferts, mais que le transfert non apparenté, constamment en hausse depuis 2011 représente 10% des transferts;
- CONSIDÉRANT** que l'adoption du projet de loi C-208 a permis de mettre fin à la disparité entre les transferts apparentés et non-apparentés concernant l'exonération fiscale sur le premier million (maintenant 1.25M\$)
- CONSIDÉRANT** que le calcul des mesures fiscales est basé sur la valeur marchande,

non pas sur le prix de vente (transaction);

CONSIDÉRANT que lors d'un transfert familial, il est possible de faire reconnaître une baisse du prix de rachat d'un cédant pour son enfant comme un don;

CONSIDÉRANT qu'une baisse du prix de rachat par un cédant pour une relève non apparentée pour des fins de perpétuation de notre modèle agricole ne peut pas être perçue comme un don;

CONSIDÉRANT que le transfert non apparenté permet d'intégrer des jeunes en agriculture en plus de perpétuer des entreprises agricoles qui assurent une vitalité de nos campagnes.

L'assemblée générale de la relève agricole de la Mauricie demande :

- **au Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) :**
 - de faire des représentations auprès du gouvernement afin que l'évaluation des mesures fiscales soit basée soit sur la valeur de transaction de la terre plutôt que sur la valeur marchande.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est unanimement résolu d'adopter cette résolution telle qu'amendée.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par William Gélinas et appuyée par Alex Adam, il est unanimement résolu de clore la période de résolutions pour la période du dîner.

13. AJOURNEMENT

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Philippe Lauzon et appuyée par Cedric Bousquet, il est unanimement résolu que la séance soit ajournée.

DÎNER

14. ALLOCUTION

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Joanie Potvin et appuyée par M. Jean-Philippe Gauthier, il est unanimement résolu que la séance soit ouverte à 13 h 35.

14.1 Allocution du président de l'Union des producteurs agricoles (UPA)

Martin Caron salue le conseil exécutif. Il rappelle que lorsque l'on parle de sécurité alimentaire, la première importance est les producteurs et qu'il est essentiel de soutenir les producteurs puisqu'ils sont à la base du peuple. Il aborde la question de la sécurité alimentaire tant par la qualité et l'accessibilité des aliments. Il rappelle qu'en moyenne sur le revenu des ménages alloué à l'alimentation est entre 11% et 12%.

Il rappelle les grands enjeux identifiés par l'UPA : la pérennité des entreprises, favoriser l'environnement d'affaires (la lourdeur administrative, notamment au niveau du moratoire sur le REA), protéger le territoire et les activités agricoles (incluant l'accessibilité au territoire agricole), transférabilité des entreprises agricoles et les ententes commerciales (défendre les accords commerciaux).

Il aborde également l'incertitude actuelle entourant les négociations commerciales et la relation avec les Américains. Au niveau des tarifs, il aborde la réplique canadienne concernant l'augmentation des tarifs américains. C'est 72% de ce qui est exporté qui s'en va aux États-Unis. Cependant, il faut réaliser que les Américains vivent déjà des impacts négatifs de ces tarifs. 25% des entreprises américaines sont en situation de précarité financière en raison des taux d'intérêt et de plus 40% de leurs travailleurs sont des travailleurs sans papier.

Il aborde le travail de l'Union sur le renforcement de la structure organisationnelle.

Il rappelle qu’il y a toujours eu depuis de nombreuses années des enjeux et des défis, mais que les producteurs sont résilients et solidaires, ce qui va maintenir l’agriculture au Québec.

14.2 Allocution de la représentante du ministre d’Agriculture et Agroalimentaire Canada

La représentante fait une allocution de 5 minutes.

14.3 Allocution de la représentante du ministre de la représentante de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec

Elle commence par rappeler que Monsieur Lamontagne parle souvent de l’importance de la relève et de mettre en place les conditions gagnantes pour leur établissement. Ce qu’elle retient en parlant au membre de la relève c’est que malgré tous les obstacles que les producteurs et productrices vivent, ils continuent leur travail, même si c’est plus qu’un travail.

Elle souligne que dans le PL86 vise à protéger le territoire et les activités agricoles en insistant sur l’agrotourisme et la spéculation pour certains types d’acquéreurs

Elle rappelle que l’étude détaillée du PL86 est terminée et qu’il devrait être adopté d’ici la fin du mois.

Elle aborde l’enjeu des tarifs douaniers qui inquiètent beaucoup, mais le gouvernement veut épauler les producteurs et productrices.

Elle conclut en soulignant le support du MAPAQ et de la FADQ en rappelant le prix de la relève agricole.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Philippe Lauzon et appuyée par Cédric Bousquet, il est unanimement résolu d’ajourner l’assemblée pour une période de 15 min.

PAUSE

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Myriam Beaudry et appuyée par Olivier Lanoie, il est unanimement résolu que la séance soit ouverte.

15. ÉTUDE DES RÉOLUTIONS (REPRISE)

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE de Raphaël Grenier-Damphousse, appuyée par Thomas Leblanc, la résolution suivante est mise à l’étude

Présence de la FRAQ dans les écoles et recrutement des membres étudiants

Relève agricole de la Mauricie

- CONSIDÉRANT** que la Fédération de la relève agricole du Québec fonctionne par membres volontaires;
- CONSIDÉRANT** que le membrariat de la Fédération de la relève agricole dépend en grande partie des efforts de recrutement dans les régions, les centres de formation, les salons agricoles et auprès des partenaires;
- CONSIDÉRANT** que l’âge moyen des membres de la Fédération de la relève agricole du Québec est de 29 ans et qu’il est possible d’être membre sans avoir de part dans une entreprise agricole;
- CONSIDÉRANT** que les étudiants et étudiantes en agricultures bénéficient grandement de l’appui de la Fédération de la relève agricole et permettent un renouvellement des générations sur les syndicats régionaux et dans l’ensemble des instances de la fédération;
- CONSIDÉRANT** que la force de la Fédération de la relève agricole du Québec repose

entre autres sur la force du nombre;

CONSIDÉRANT que la Fédération de la relève agricole n’a pas actuellement de plan de recrutement dans les écoles en agriculture et n’est pas ou peu présente dans les salons de l’agriculture;

L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LA MAURICIE DEMANDE :

- **À la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ)**
 - d’augmenter sa présence dans les centres de formation en agriculture en se dotant notamment d’un plan de recrutement
 - d’appuyer les syndicats régionaux en planifiant annuellement des rencontres dans les centres de formation agricoles;
 - de procéder à la planification et à l’organisation de la présence de la FRAQ dans les salons à thématique agricole;
 - de proposer des plans de partenariat avec les centres de formation agricole afin de favoriser l’inscription à titre de membre de leur étudiant et/ou de leur gradué.
 - de favoriser l’inscription à titre de membre de leur étudiant et/ou de leur gradué.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est majoritairement résolu d’adopter cette résolution telle qu’amendée.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE de Jonathan Bergeron, appuyée par Cédric St-Pierre, la résolution suivante est mise à l’étude

.Modification du partage des revenus des montants de l’adhésion de la FRAQ

Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL)

CONSIDÉRANT l’augmentation des coûts de fonctionnement des syndicats régionaux;

CONSIDÉRANT que l’adhésion est divisée entre la Fédération de la relève agricole du Québec et les 13 syndicats régionaux en fonction du nombre de membres par régions;

CONSIDÉRANT que, selon la division actuelle des revenus des montants de l’adhésion de la FRAQ, une plus grande partie de ceux-ci sont remis à la FRAQ plutôt qu’aux syndicats régionaux;

CONSIDÉRANT que les syndicats régionaux possèdent de plus petits moyens que la FRAQ pour aller chercher des fonds;

CONSIDÉRANT qu’il est important de conserver des syndicats régionaux actifs;

CONSIDÉRANT que les syndicats régionaux sont à la base du membrariat de la Fédération.

L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L’ASSOCIATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU BAS-SAINT-LAURENT DEMANDE :

➤ **au Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) :**

- que le mode de partage des revenus des montants de l’adhésion de la FRAQ soit modifié afin que ces montants soient séparés également entre la FRAQ et les syndicats régionaux.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est majoritairement résolu de refuser cette résolution telle que présentée

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Carianne Lemire et appuyée par Gabriel Leclair, la résolution suivante est mise à l’étude

Soutien à l’ouverture de garderies dans les régions rurales

- CONSIDÉRANT** que le milieu agricole fait partie des milieux les plus mortels. En 2022, la CNESST a dénombré 9 décès, ce qui nous positionne au 4e rang des secteurs d'activités où il y a le plus de décès, ce qui démontre le risque de garder les enfants à la ferme pendant les heures de travaux agricoles;
- CONSIDÉRANT** qu'en septembre 2024, c'était 34 000 enfants qui étaient en attente d'une place en garderie;
- CONSIDÉRANT** l'importance stratégique de l'agriculture dans l'économie locale et nationale, et la nécessité de soutenir les entrepreneurs agricoles dans leur rôle;
- CONSIDÉRANT** que les entrepreneurs agricoles rencontrent des contraintes spécifiques liées à leurs horaires et aux périodes de pointe dans le cadre de leurs activités, notamment pendant les saisons de récolte et de plantation, où la présence sur le terrain est impérative;
- CONSIDÉRANT** que l'accès à des services de garde d'enfants est crucial pour assurer une qualité de vie équilibrée, réduire le stress et améliorer le bien-être familial des travailleurs agricoles;
- CONSIDÉRANT** que l'agriculture fait face à une pénurie de main-d'œuvre dans de nombreuses régions rurales et que l'amélioration de la conciliation entre vie professionnelle et familiale peut constituer un levier pour attirer et retenir de nouvelles générations d'agriculteurs;
- CONSIDÉRANT** que la mesure aurait des effets positifs sur les zones rurales, en renforçant l'attractivité des territoires agricoles et en contribuant à leur revitalisation.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ARAMO DEMANDE :

- **au Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), ainsi qu'à l'UPA et aux Agricultrices du Québec:**
- De faire les représentations nécessaires auprès des ministères concernés afin de soutenir le développement de nouvelles installations de garde dans les régions rurales, notamment par :
 - La création de garderies et haltes-garderies publiques : Le gouvernement provincial devrait allouer des fonds pour la construction et le financement de garderies publiques accessibles dans les zones rurales, en tenant compte des spécificités démographiques et géographiques des différentes régions.
 - Le soutien aux structures existantes : Soutenir et renforcer les structures de garde d'enfants déjà présentes dans les zones rurales en leur fournissant des financements pour l'amélioration des installations et l'augmentation du nombre de places disponibles.
 - Des subventions pour les garderies privées : Offrir des incitations financières et des subventions aux entreprises et associations qui souhaitent ouvrir ou gérer des garderies privées dans les zones rurales.
 - Que les places créées par le gouvernement en zone rurale pour faciliter l'accès à cette population au service de garde soient octroyées en priorité aux parents de la municipalité et quartier ruraux.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est unanimement résolu d'adopter cette résolution telle qu'amendée.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mathias Grogg et appuyée par Guillaume Alary, il est

unanimement résolu de clore la période de résolutions

16. DIVERS

David Beauvais tient à remercier personnellement le travail et l'investissement de Pier-Luc Hervieux au cours de toutes ces années. Il insiste sur le travail important que celui-ci a réalisé.

17. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente tient à remercier tous les présidents et administrateurs sortants pour leur implication, ainsi que le comité organisateur du Congrès 2025.

17.1 Allocution de la présidence du comité organisateur du 44^e congrès annuel

Le Congrès FRAQ 2025 aura lieu officiellement en Estrie, ils ont très hâte de recevoir la Fédération de la relève agricole. Le SYRAE en profite également pour remercier la présence et la participation de Maxime Lafond au cours des dernières années.

17.2 Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour sont épuisés;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Pier-Luc Hervieux et appuyée par Carolanne Hervieux, il est unanimement résolu de lever l'assemblée.

David Beauvais
Président

Véronique Simard Brochu
Directrice générale